

L'Éducation nationale à l'épreuve du télétravail



Depuis plusieurs semaines, la France fait face à une situation exceptionnelle causée par la pandémie du Covid 19.

Si le gouvernement feint de maîtriser la situation, il ne contrôle pas grand-chose en réalité et tente de faire bonne figure. Surtout, **en proposant de voter une loi d'urgence sanitaire, il s'attaque au code du travail et impose une nouvelle régression aux salariés.**

Par ailleurs, le flou volontaire à l'égard de nombreuses entreprises et administrations, a contraint les salariés, du public comme du privé, à travailler sans aucune protection ni garantie.

Pire, alors que le pouvoir « découvre » les ravages du Capitalisme, l'Assemblée nationale n'a pas voté la loi proposée par différents députés, interdisant le versement des dividendes pendant la période. Le gouvernement s'est contenté de marteler un vœu pieu sur ces dividendes comme si, là encore, il pouvait maîtriser la voracité de la plupart des actionnaires!

Au cours de la période, la CGT a déposé des préavis de grève (notamment dans la Fonction publique) pour protéger les salariés. Elle s'est alors attirée les foudres du gouvernement ou d'éditorialistes qui dénonçaient un refus d'adhérer à l'Union nationale! Mais de quoi parlons-nous ?

Pour la CGT, cette crise sanitaire d'ampleur est, de toute évidence, aggravée par les politiques de casse du service public menées depuis des années par les gouvernements successifs. L'Hôpital paie aujourd'hui un lourd tribut. Le personnel soignant, mobilisé depuis de nombreux mois contre le manque criant de moyens, se retrouve seul en première ligne. Tous les clignotants sont au rouge. Dans ces conditions, la CGT devrait ne rien dire, agir comme si de rien n'était ou participer aux cagnottes de solidarité pour palier les manquements de l'État ?

DROITS AUX CONGÉS PAYÉS, 35 HEURES... LA LOI "URGENCE CORONAVIRUS" VA REVENIR SUR LES CONQUIS SOCIAUX... SANS DATE LIMITE



Et dans l'Éducation nationale...

Dans notre secteur, **les tergiversations du ministre ont plongé les personnels dans un profond désarroi laissant les hiérarchies intermédiaires émettre, parfois, des injonctions dangereuses et contradictoires.**

Les personnels ont dû rapidement expérimenter le travail à distance avec des plateformes qui ont pu s'avérer insatisfaisantes voire défectueuses, mettant à mal la santé au travail.

La « continuité pédagogique » et scolaire, malgré les déclarations assurées et martelées du ministre au grand public, est loin d'avoir fait ses preuves. Tous les personnels de l'Éducation nationale se retrouvent isolés avec une surcharge de travail conséquente laissant parfois un goût amer, mais réel : **le système scolaire français est inégalitaire et l'enseignement à distance ne fait que renforcer ce caractère.**

À la CGT, c'est avant tout le sort des salariés qui importe !

Sommaire

- p1 Édito**
- p2 Continuité pédagogique et scolaire**
- p3 Surcharge de travail et pressions**
- p4 Les personnels ATSS à l'épreuve du télétravail**

La continuité pédagogique, ça n'existe pas !

Puisque rien n'avait été organisé pour la « continuité pédagogique », contrairement aux annonces de JM Blanquer, **tout le monde s'est retrouvé dans une situation ubuesque au début du confinement.**

Dans le second degré, les enseignants n'ont pas réussi à se connecter aux supports institutionnels habituels, les serveurs étant bien évidemment saturés. Certains, dans un souci de bien faire, ont utilisé les modes de communication à leur disposition (groupes Whatsapp, plateformes de gamers ou autres plateformes privées de discussion) sans que les règles de sécurité informatique soient garanties ou respectées. En l'absence de directives institutionnelles claires, deux options se présentaient : soit poursuivre les cours « comme si de rien n'était », soit décider de s'en tenir à des approfondissements qui ne laisseraient « personne au bord du chemin » selon la rhétorique chère à notre ministre.

Dans le premier degré, les personnels ont dû faire face à l'absence de supports informatiques permettant de maintenir un lien avec les familles. Face à cela, la hiérarchie a trop souvent demandé aux collègues de créer en urgence des listes de diffusion ou d'ouvrir les écoles afin que les parents récupèrent le travail. Tout ceci au mépris du danger occasionné par le contournement des règles de confinement...

Une chose est sûre: la « continuité pédagogique » n'existe pas plus que la classe n'existe sans la classe.

Dans ces conditions, les élèves, même les mieux accompagnés, se sont trouvés seuls face à leurs questions, leurs difficultés et leurs échecs. Car il s'agit bien

de cela ! Notre métier n'est pas de transmettre des cours ficelés à des élèves qui sauraient les absorber. Notre métier est d'agir au sein d'un groupe classe, où les interactions et la parole de l'enseignant et des autres élèves donnent corps à des contenus.

Accroissement des inégalités

La maîtrise des outils et l'autonomie sont socialement très inégales. Certaines familles doivent se partager le matériel (quand elles en ont) ; d'autres élèves ne disposent d'internet que sur leur téléphone ou celui de leurs parents (ce qui ne permet pas de mener intégralement les activités pédagogiques) ; les outils numériques censés assurer cette « continuité pédagogique » sont évidemment un puissant facteur d'accroissement des inégalités sociales.

D'autre part, les remontées des associations de parents d'élèves et les analyses des Professeurs Principaux font état d'une explosion de la charge de travail des élèves avec des devoirs s'ajoutant aux heures de « classe numérique ». De plus, certains élèves peuvent être désemparés face à ces méthodes de travail : sentiment de ne pas savoir ce qui est attendu, difficulté à obtenir les informations sur le fonctionnement des outils, problème d'autonomie dans le travail... **Encore une fois, de grandes inégalités sont constatées entre familles** pouvant aider leurs enfants et leur ayant appris l'autonomie et la maîtrise des outils techniques... et les autres. **En définitive, la pseudo continuité pédagogique renforce les inégalités. Plus les élèves sont fragiles, moins ils en bénéficient.**

Les élèves des lycées pros: décrochage en série

Les enseignants des lycées professionnels font, depuis trois semaines, l'amer constat qu'il est très compliqué de ne pas perdre le lien avec les élèves pendant cette période. Le manque de matériel informatique dans les familles, le manque d'autonomie avec les outils numériques sont autant de facteurs qui expliquent le décrochage pour ces élèves qui sont issus, dans leur grande majorité, de milieux défavorisés.

Sur ce sujet, JM Blanquer a tenté de rassurer l'opinion publique mais, sans surprise, en n'apportant aucune réponse concrète.

Pour la voie pro, la continuité pédagogique est bel

**ÉLÈVES DE LA VOIE PRO
DERNIERS DE CORDÉES...
PREMIERS SACRIFIÉS !**

Surcharge de travail et pressions hiérarchiques

L'enseignement à distance a été complètement improvisé à l'Éducation nationale. Sans cadrage, chacun s'est débrouillé avec ses propres outils, ses propres compétences et ses propres limites. La plupart des outils institutionnels étant ou ayant été saturés, les personnels se retrouvent dans l'incapacité de communiquer par ces moyens avec leurs élèves et les familles.

Un surcroît de travail et de stress.

La circulaire du 20 mars 2020 stipule que « la continuité pédagogique vise, en cas d'éloignement temporaire d'élèves, notamment de retour des zones « à risque » (...) à maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, à entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs. »

Pourtant, rien n'a vraiment été expliqué et ce point fondamental sur la question de la continuité est laissé à l'appréciation de chacun !

Même si les personnels enseignants ont à cœur de ne laisser aucun de

leurs élèves « sur le bord de la route », force est de constater que l'enseignement à distance a entraîné de façon rapide et violente un surcroît de travail et d'investissement.

L'enseignement à distance a entraîné un surcroît de travail et d'investissement.

En quelques jours seulement, il a fallu revoir les progressions, adapter les cours pour l'enseignement à distance, prendre en main des outils numériques comme « la classe à la maison », maintenir coûte que coûte des liens avec les élèves (avec le sentiment d'échec quand ce n'est pas le cas). Et tout ceci avec le sentiment d'être submergé par une multitude d'informations et d'être isolé.

Avec cette expérience, il est clair que les enseignants ne

sont pas des formateurs spécialisés de l'enseignement à distance. Pour la CGT Educ'action, il est indéniable que le face à face pédagogique correspond à une relation qui est de l'ordre de l'humain.

Des personnels sous pression.

Les rectorats, les Dasen et les chefs d'établissement n'ont pas donné de directives claires concernant le travail à distance et tous les personnels de l'Éducation nationale ont dû composer au mieux au regard de la situation exceptionnelle.

De nombreux collègues ont été soumis à un excès de zèle de la part des chefs d'établissement ou des

IEN. Certains ont en effet demandé aux Aed, aux AESH et aux personnels administratifs d'être présents sans raison. Certains ont demandé que soit notifié par écrit un emploi du temps des heures passées en télétravail, d'autres ont exigé que les enseignants rentrent en contact (avec leur propre téléphone et au mépris de la protection des données) avec chaque élève pour remplir un questionnaire précis sur leur travail instaurent des cours en visio-conférence.

À cette pression hiérarchique s'est parfois ajoutée une pression des familles, inquiètes des éventuels retards dans les apprentissages. Face à la situation, de trop nombreux collègues se sont sentis prisonniers du zèle et des attentes.

OUI, tous les personnels de l'Éducation nationale ont travaillé durant cette période et n'acceptent pas ce regard suspicieux de la part de certains supérieurs hiérarchiques ou membres du gouvernement.

Isolement, pressions et sollicitations, horaires de travail et droit à la déconnexion...

Avec le confinement, le nombre de personnels à la limite de l'épuisement professionnel a augmenté de façon inquiétante. Dans ce contexte stressant, il est essentiel de limiter notre charge de travail et de relativiser le sentiment d'échec rencontré malgré nos efforts.



Personnels ATSS-TRF:

Blanquer se rappelle aux personnels de l'ombre...Il paraîtrait qu'il pense à nous souvent.

Ainsi, il aura fallu une crise épidémique mondiale pour que JM Blanquer se rende compte du « rôle essentiel des personnels administratifs » qu'il dit « souligner si souvent ». Quelle blague...

Voilà deux ans que les personnels administratifs et techniques subissent plusieurs centaines de suppressions de postes corrélées à une dégradation de leurs conditions de travail et à un accroissement de leur charge de travail.

Depuis le début de la crise, de nombreux collègues sont en télétravail ou suivent, de leurs boîtes mails, les consignes de leurs chefs de service ou d'établissement. Beaucoup sont également bien occupés à assurer la « continuité pédagogique » de leurs enfants, ce qui est déjà un lourd travail quotidien.

Pourtant, s'il s'agit bien pour tout le monde d'assurer les missions essentielles à commencer par l'établissement des paies. Et il n'est pas rare de constater ici et là des dérives injustifiées :

- culpabilisation des agents qui ne sont pas en télétravail par des mails adressés à l'ensemble de l'équipe rappelant l'intégralité des missions à accomplir comme si rien ne se passait et faisant appel au volontariat...;
- appels au domicile de certains agents non télétravailleurs pour les inciter à venir à tour de rôle sur leur lieu de travail parce qu'il n'est pas « normal qu'ils restent chez eux à ne rien faire » » et le plus

souvent sans les équipements personnels de protection individuelle;

- absence de Plan de Continuité Administrative défini suffisamment en amont et strictement limité au nombre d'agents nécessaires en tenant compte des collègues malades, en garde d'enfant, sans connexion.

Certains collègues, à commencer par les non-titulaires, se mettent alors eux-même la pression en demandant à revenir sur leur lieu de travail. Dans d'autres cas, pour les collègues en télétravail, ils travaillent bien au-delà de leurs horaires normaux, voire même le week-end...

Leur employeur considérant que les agents ne travaillent pas assez et que l'on peut travailler allègrement au-delà des 35 heures !

Il est du ressort du chef d'établissement ou de service de garantir la santé et la sécurité des agents, de leur refuser de se déplacer et de mettre d'autres personnes, qui seraient d'astreinte, en danger.

Il est également du ressort de la hiérarchie de prévenir les agents des conditions à respecter pour exercer le télétravail : droit à la déconnexion, respect des horaires, pauses régulières pour respecter la réglementation du travail sur écran... Nous rappelons que les personnels qui des ont enfants de -16 ans bénéficient eux-aussi d'une autorisation spéciale d'absence et ne sont donc pas soumis au télétravail.

Congés imposés ?

Dans de nombreux endroits, la hiérarchie souhaite imposer des congés aux personnels sur les vacances de Printemps au nom de la préservation de la santé des agents! C'est bien la 1ère fois que notre administration se soucie de notre santé alors qu'il manque des médecins de prévention, des assistants sociaux, un peu partout sur le territoire.



NON , les congés, on les prend, si on en a besoin et envie!

Pour la CGT Educ'action, ENSEIGNER

c'est en PRESENTIEL

NON

- aux pressions sur les personnels et élèves;
- aux politiques d'austérité et aux suppressions de postes ;
- au creusement des inégalités.

OUI

- à la prise en compte pleine et entière du travail à distance effectué par tous les agents durant cette période ;
- à la suspension des nouveaux apprentissages pendant le confinement;
- à la reconnaissance du service public d'éducation et des revalorisations salariales.